RESSOURCES PÉDAGOGIQUES D'AMNESTY INTERNATIONAL

FICHE JEUX

Mots mêlés - La liberté d'information

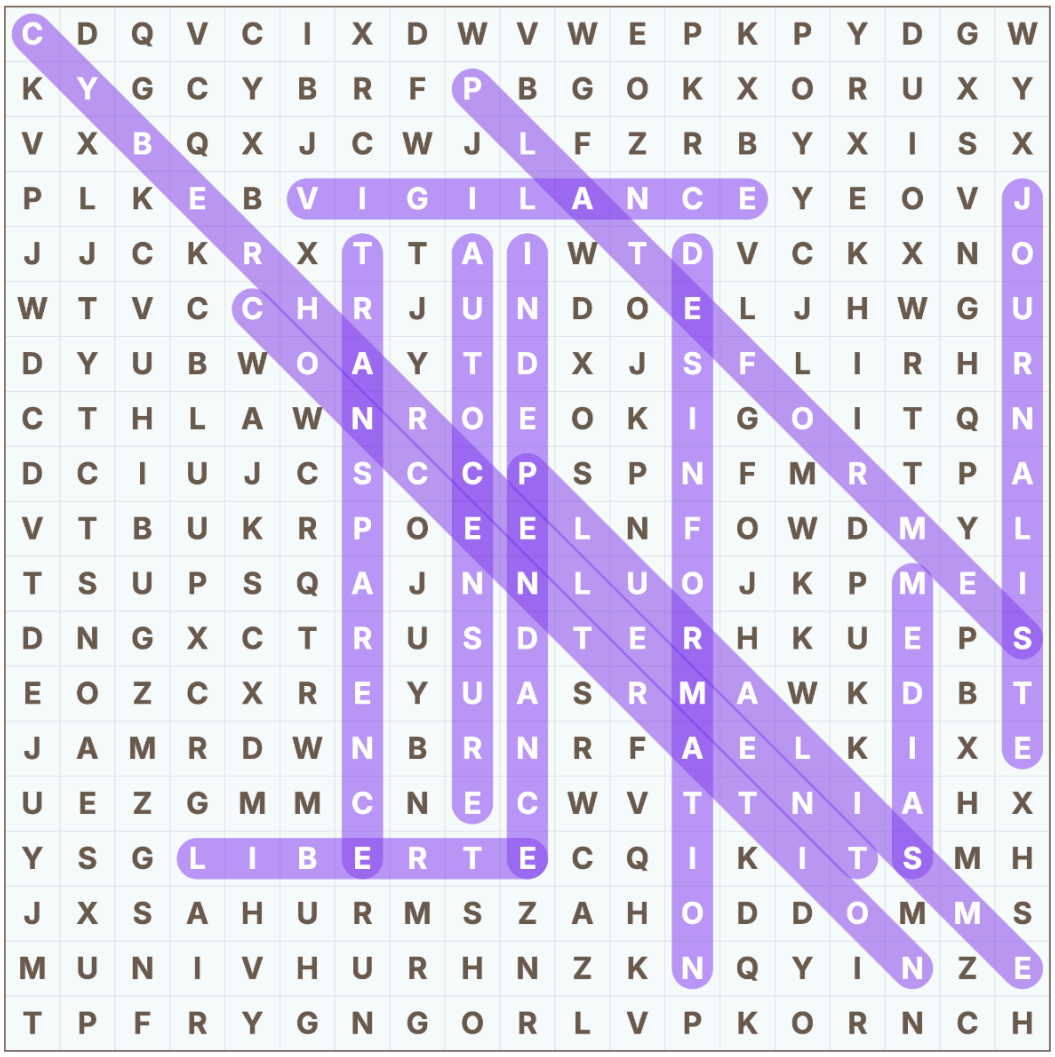
C	D	Q	V	C	I	X	D	W	V	W	E	P	K	P	Y	D	G	W
K	Y	G	C	Y	B	R	F	P	B	G	O	K	X	O	R	U	X	Y
V	X	B	Q	X	J	C	W	J	L	F	Z	R	B	Y	X	I	S	X
P	L	K	E	B	V	I	G	I	L	A	N	C	E	Y	E	O	V	J
J	J	C	K	R	X	T	T	A	I	W	T	D	V	C	K	X	N	O
W	T	V	C	C	H	R	J	U	N	D	O	E	L	J	H	W	G	U
D	Y	U	B	W	O	A	Y	T	D	X	J	S	F	L	I	R	H	R
C	T	H	L	A	W	N	R	O	E	O	K	I	G	O	I	T	Q	N
D	C	I	U	J	C	S	C	C	P	S	P	N	F	M	R	T	P	A
V	T	B	U	K	R	P	O	E	E	L	N	F	O	W	D	M	Y	L
T	S	U	P	S	Q	A	J	N	N	L	U	O	J	K	P	M	E	I
D	N	G	X	C	T	R	U	S	D	T	E	R	H	K	U	E	P	S
E	O	Z	C	X	R	E	Y	U	A	S	R	M	A	W	K	D	B	T
J	A	M	R	D	W	N	B	R	N	R	F	A	E	L	K	I	X	E
U	E	Z	G	M	M	C	N	E	C	W	V	T	T	N	I	A	H	X
Y	S	G	L	I	B	E	R	T	E	C	Q	I	K	I	T	S	M	H
J	X	S	A	H	U	R	M	S	Z	A	H	O	D	D	O	M	M	S
M	U	N	I	V	H	U	R	H	N	Z	K	N	Q	Y	I	N	Z	E
T	P	F	R	Y	G	N	G	O	R	L	V	P	K	O	R	N	C	H

Les mots sont cachés à l'horizontale, à la verticale et en diagonale.

TRANSPARENCE	MÉDIAS	JOURNALISTE
DÉSINFORMATION	PLURALISME	CYBERHARCÈLEMENT
PLATEFORMES	INDÉPENDANCE	AUTOCENSURE
LIBERTÉ	CONCENTRATION	VIGILANCE

Annexe

Correction



Définitions

La **transparence** est une règle de principe de la liberté d'information. Les institutions de l'État doivent permettre au public d'accéder à de l'information d'intérêt public.

La **désinformation** est un terme général qui désigne du contenu mensonger, délibérément manipulé et diffusé pour tromper le public et atteindre des objectifs stratégiques, économiques ou politiques. Les fake news, la malinformation ou la mésinformation sont toutes des formes de désinformation.

Les **plateformes** numériques sont responsables de limiter la diffusion de fake news. Au sein de l'Union européenne, une trentaine d'acteurs du numérique (comme Google et TikTok) ont signé un code de bonne conduite, dans lequel ils s'engagent à freiner la diffusion des fausses informations en ligne, à renforcer la transparence autour de la publicité, et à priver de revenus les auteurs de contenus mensongers. Depuis 2023, le Digital Service Act (un règlement européen) oblige les plateformes à supprimer les contenus relevant de la

désinformation, en partant du principe que tout ce qui est illégal dans la vie réelle est aussi illégal en ligne. Ce sont deux évolutions majeures dans la réglementation des plateformes numériques, mais qui ne semblent pas être suffisantes.

Défendre la **liberté** de la presse, c'est défendre des **médias** libres, pluralistes et indépendants.

Quand on dit vouloir promouvoir le **pluralisme** des médias, cela signifie que l'on souhaite éviter que tous les médias se retrouvent aux mains d'une seule personne ou d'un seul groupe. En garantissant cela, les lignes éditoriales des différents journaux ou magazines sont différentes, proposent du contenu différent ou couvrent les mêmes sujets, mais sous un angle de vue différent. Cela permet aux personnes qui les lisent de se créer une opinion sur une question ou situation particulière.

L'**indépendance** des médias est étroitement liée à la question du pluralisme et de la liberté des médias. Les médias doivent bénéficier d'une indépendance à la fois au niveau économique et au niveau politique. Le matériel nécessaire à leur travail ne peut être soumis à aucun contrôle. Ils ne peuvent pas être mis sous pression ou manipulés par qui que ce soit et leurs publications et reportages ne peuvent être censurés. Ils doivent être indépendants de tout objectif stratégique.

Aujourd'hui, ces principes sont de plus en plus mis à mal dans de nombreux pays, y compris en Europe. Nous faisons face à un phénomène appelé la « **concentration** des médias ». Cela signifie que plusieurs médias différents se retrouvent dans les mains d'un nombre limité de personnes, souvent puissantes et très riches. Par exemple, en Belgique, en 2026, 94% de la presse écrite quotidienne francophone est détenue par une famille, la famille Rossel.

Être **journaliste** est un métier qui peut être dangereux. En 2025, 129 journalistes ont été tué·e·s et 300 autres emprisonné·e·s simplement parce qu'ils et elles exerçaient leur activité. Si ce métier est tant menacé, c'est parce que les journalistes, via leurs enquêtes, leurs reportages et articles, contribuent notamment à faire entendre les voix les plus vulnérables et à dénoncer les violations des droits humains, ce qui est rarement dans l'intérêt des personnes souhaitant établir un régime autoritaire ou un pouvoir répressif.

En ligne, les journalistes sont souvent victimes de **cyberharcèlement**. Trois femmes journalistes sur quatre déclarent avoir été victimes de violence en ligne. Le plus souvent, les critiques et commentaires négatifs ne ciblent pas leur travail ou la qualité de celui-ci, mais plutôt leur statut de femme. Les attaques ont systématiquement un caractère sexuel et visent leur apparence. L'intensité de la violence en ligne atteint des niveaux tels que cela pousse certaines femmes journalistes à ne plus aborder certains sujets. C'est ce qu'on appelle de l'**autocensure** et c'est exactement le but recherché par les personnes qui harcèlent : l'objectif final est de pousser les femmes à se retirer du métier de journaliste et à (re)tomber dans le silence.

La **vigilance** est toujours d'application lorsqu'on se retrouve face à une information, que l'on retrouve en ligne ou ailleurs. Il est important de toujours adopter un regard critique et de vérifier les sources de l'information en question.